France : 843 actes antichrétiens recensés en 2025, les atteintes aux personnes augmentent de 70 % ; un rapport alerte aussi sur les prêtres agressés

19/11/2026 à 16h35



La France arrive en tête des pays cités dans les décomptes gouvernementaux repris par l’Observatoire sur l’intolérance et la discrimination envers les chrétiens en Europe (OIDAC Europe). Son rapport 2026, publié le 16 novembre, recense 843 actes antichrétiens en France pour l’année 2025. L’organisation souligne surtout une hausse de 70 % des infractions visant directement des personnes.

843 incidents recensés en France

Le rapport OIDAC identifie 2 465 crimes et incidents antichrétiens dans plusieurs pays européens en 2025, à partir

notamment de statistiques nationales et de données de l’OSCE. Parmi les plus hauts totaux gouvernementaux figurent la France (843), l’Angleterre et le pays de Galles (624), l’Allemagne (337) et l’Autriche (134). Ces données ne forment pas un classement parfaitement homogène : les systèmes de signalement et de qualification des faits diffèrent selon les pays.

La plupart des incidents recensés visent des édifices ou des biens religieux : dégradations, vols, incendies et profanations. Mais le volet relatif aux personnes retient particulièrement l’attention : en France, l’organisation fait état d’une augmentation de 70 % des infractions contre des individus, ainsi que d’une multiplication par quatre des agressions physiques enregistrées contre des membres du clergé.

395 attaques contre des personnes à l’échelle européenne

À l’échelle des pays étudiés, OIDAC relève au moins 395 attaques contre des personnes en 2025, incluant violences physiques, menaces et harcèlement, contre 274 l’année précédente, soit une progression de 44 %. Le rapport revient notamment sur le meurtre à Lyon d’Ashur Sarnaya, chrétien assyrien réfugié en France, poignardé alors qu’il diffusait un contenu religieux en direct.

Au-delà des violences, l’observatoire examine diverses situations de discrimination à l’emploi, de restrictions de manifestations religieuses ou de conflits touchant à l’objection de conscience. Il demande aux institutions européennes de désigner un coordinateur chargé de la lutte contre la haine antichrétienne.

Des chiffres à interpréter avec prudence

L’OIDAC précise que le total de 2 465 conserve, pour chaque pays, la valeur disponible la plus élevée sans additionner des séries susceptibles de se recouper. Les données sur l’Angleterre et le pays de Galles concernent quant à elles une période de douze mois allant d’avril 2025 à mars 2026. Le nombre total ne correspond donc ni à la somme de tous les signalements européens possibles, ni à un indicateur strictement comparable d’un pays à l’autre.

Ces précautions méthodologiques n’effacent pas le constat principal présenté par l’observatoire : les atteintes aux personnes occupent une part croissante du phénomène décrit dans le rapport, tandis que les églises et les sites chrétiens demeurent les principales cibles matérielles.

Source : OIDAC Europe, rapport 2026 publié le 16 novembre 2026.

Photo d’illustration : intérieur de l’église Saint-Martial du Châtelet (Creuse), FredSeiller / Wikimedia Commons, domaine public CC0. Cette église n’est pas présentée comme ayant été attaquée.